

Économie et gouvernance de la donnée

Déclaration du groupe de l'agriculture

Les nouvelles technologies digitales occupent une place grandissante dans le secteur agricole. Les réseaux de l'Agtech et de la Foodtech prennent une ampleur sans précédent. Les grands fournisseurs de l'agriculture, machinistes et agrochimistes, s'y engagent fortement. Les majors du numérique (GAFAM et BATX) ont également identifié l'agriculture comme un secteur stratégique et concrétisent leur intérêt pour les datas agricoles en y consacrant des investissements importants. Notre territoire national n'est pas encore complètement couvert par les réseaux haut-débit. Les zones rurales en souffrent particulièrement. Malgré ces obstacles, les agriculteurs s'équipent depuis longtemps et de plus en plus, en outils technologiques de pointe. Ils se sont aussi organisés pour évaluer les questions qui se posent autour des données qu'ils produisent tous les jours en travaillant sur leurs exploitations.

Les outils et méthodes de travail sont, et seront, influencés par ces technologies. La révolution numérique aura des conséquences majeures à moyen terme sur le développement du secteur agricole.

On peut identifier trois grandes familles d'usages pour le secteur :

- La performance des exploitations agricoles et la Transition agroécologique,
- La traçabilité augmentée jusqu'au consommateur final,
- Et la réduction de la charge administrative.

En agriculture, les enjeux numériques sont tout aussi importants que pour d'autres secteurs économiques tels que celui de la santé ou celui des mobilités.

L'actualité récente démontre l'intérêt pour ce sujet. À la fin de l'année 2020, le projet Agdatahub qui structure des outils indispensables à la valorisation des données a fait l'objet d'une aide via le PIA3 (Troisième volet du Programme d'investissement d'avenir) pour un budget de 3,2 millions d'euros. La Caisse des Dépôts y a également participé pour 1 million d'euros. Plus récemment, en janvier 2021, Cédric O a annoncé une feuille de route « agriculture et numérique ». On peut aussi citer le projet Franco- Allemand GAIA-X qui travaille pour une infrastructure numérique souveraine en Europe et consacre un volet spécifique pour les questions agricoles. On peut enfin souligner que le concours du SIMA, le salon international des solutions et technologies pour l'agriculture, fait régulièrement la part belle aux innovations numériques.

Aucun agriculteur – ou très peu – n'aura les moyens techniques et financiers suffisants pour développer ses propres outils d'analyses sur la production de ses données. Il les confiera à d'autres et les informations circuleront inévitablement.

Il faut appuyer et défendre les agriculteurs et promouvoir une utilisation responsable des données agricoles pour limiter les effets de cette asymétrie.

Les agriculteurs doivent rester maîtres sur l'usage des données générées sur leurs exploitations. Le secteur agricole français ne peut être dépossédé de ses données par quelque acteur que ce soit. La valeur induite par l'exploitation de ces données agricoles doit revenir au secteur agricole.

La profession agricole a ainsi travaillé à l'élaboration d'une charte sur l'utilisation des données – Data-Agri. Cette charte s'articule autour de 4 axes qui visent à instaurer un climat de confiance en clarifiant et sécurisant l'utilisation des données, à favoriser la circulation pour encourager la recherche et l'innovation et la valorisation des données agricoles, de ne pas verrouiller l'utilisation des données et d'assurer un retour de valeur aux agriculteurs. Le label Data-Agri met en avant les acteurs qui ont ces pratiques responsables et s'inscrit complètement dans la 4ème préconisation de l'avis.

Le groupe retrouve les préoccupations du secteur agricole dans cet avis et partage l'ensemble des préconisations.

Le groupe a voté pour.